



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Aurillac, le 22/12/2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Fermeture exceptionnelle de la préfecture, des sous-préfectures et de l'ONAC**

La préfecture du Cantal et les sous-préfectures de Mauriac et de Saint-Flour seront exceptionnellement fermées les après-midi des jeudis 24 décembre et jeudi 31 décembre 2020.

Le service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre est fermé du lundi 21 décembre au jeudi 31 décembre 2020 inclus.

#### **Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)

2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC

